

Davantage d'établissements artisanaux dans les zones d'emploi industrielles

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 93 • Septembre 2021

En Auvergne-Rhône-Alpes, trois établissements sur dix sont artisanaux. Si les activités de l'artisanat sont diverses, la construction est le secteur le plus largement représenté parmi les établissements artisanaux. Dans les zones d'emploi spécialisées dans l'industrie et dans celles qui sont résidentielles, le poids de l'artisanat est plus important que dans les autres zones d'emploi de la région.

Pour être considérée comme artisanale, une entreprise doit figurer au répertoire des métiers de l'artisanat et remplir deux conditions : employer moins de dix salariés au moment de son immatriculation et exercer, à titre principal ou secondaire, une activité figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État. Avec près de 209 000 établissements artisanaux fin 2018 ► [sources](#), Auvergne-Rhône-Alpes est la région de province qui en concentre le plus. Dans la région, 30 % des établissements du secteur marchand non agricole sont artisanaux. Cette part est légèrement inférieure à la moyenne provinciale (31 %) mais supérieure à celle de la France métropolitaine (28 %), le poids de l'artisanat étant plus faible en Île-de-France (21 %).

La construction, premier secteur artisanal

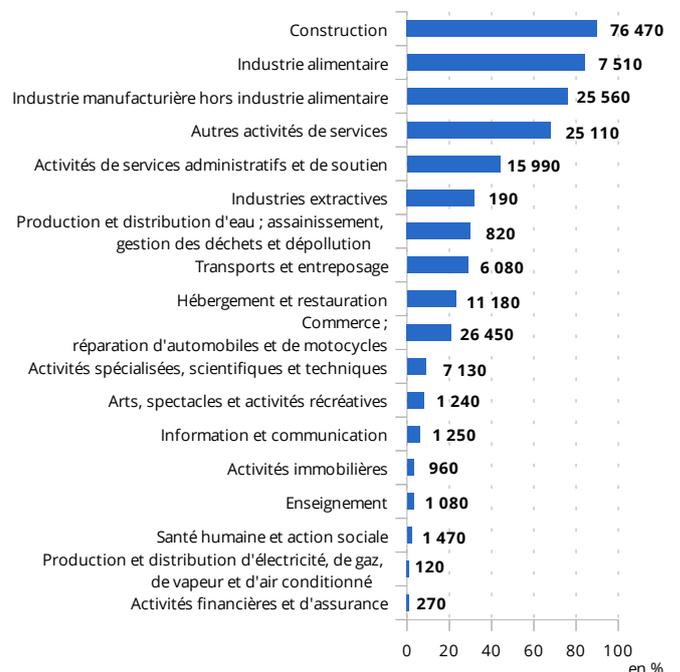
L'artisanat est présent dans la quasi-totalité des secteurs économiques à travers un large panel d'activités, telles que les activités de maçonnerie, les boulangeries, la plasturgie, la réparation automobile ou des services à la personne comme la coiffure, mais à des degrés divers. Si 90 % des établissements du secteur de la construction sont artisanaux, le poids de l'artisanat est également prédominant dans l'industrie alimentaire, dans l'industrie manufacturière hors industrie alimentaire et dans les autres activités de services (entre 68 % et 84 %) ► [figure 1](#).

Les trois quarts des établissements artisanaux régionaux sont répartis entre quatre grands secteurs. Le secteur de la construction contribue à lui seul à 37 % du total régional. Viennent ensuite ceux du commerce (13 %), de l'industrie manufacturière hors alimentaire (12 %) et les autres activités de services (12 %).

Une forte présence artisanale dans les zones d'emploi industrielles et résidentielles

L'artisanat est présent sur tout le territoire mais le nombre d'établissements ainsi que leur poids varient.

► 1. Nombre et poids des établissements artisanaux par sous-ensemble économique

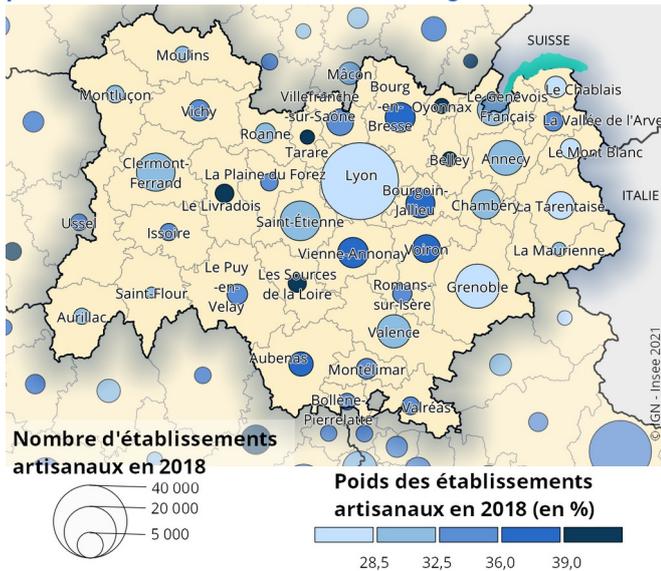


Lecture : en Auvergne-Rhône-Alpes, dans le secteur de l'industrie alimentaire, 84 % des établissements sont artisanaux ce qui représente 7 510 établissements.

Source : Insee - REE au 31/12/2018, champ marchand hors agricole, établissements présents en Auvergne-Rhône-Alpes

Une approche en fonction de l'orientation économique des zones d'emploi ► [méthodologie](#) permet de caractériser cette présence inégale. Si les deux zones d'emploi disposant des plus grandes agglomérations (Lyon et Grenoble) concentrent 28 % des établissements artisanaux de la région, c'est dans leur périphérie que l'artisanat pèse le plus ► [figure 2](#).

► 2. Nombre d'établissements par zone d'emploi et poids dans le secteur marchand non agricole



Lecture : dans la zone d'emploi de Lyon, 24 % des établissements sont artisanaux, ce qui représente 44 500 établissements.

Note : les zones d'emploi interrégionales sont ici prises en compte intégralement.

Source : Insee, REE au 31/12/2018, champ marchand hors agricole

Dans les zones d'emploi spécialisées dans l'industrie, 37 % des établissements sont artisanaux, soit 7 points de plus que la moyenne régionale ► **figure 3**. La proportion d'établissements artisanaux appartenant au secteur de l'industrie manufacturière (hors alimentaire) y est 6 points au-dessus de la moyenne régionale (18 % contre 12 %). Dans ces zones, la présence d'un savoir-faire historique participe pleinement au tissu industriel, notamment dans la fabrication de produits métalliques hors machines et équipements et de produits en caoutchouc et en plastique. Spécialisée dans le décolletage, la Vallée de l'Arve concentre 72 % des établissements régionaux développant cette activité. Plus de la moitié sont artisanaux. Ils représentent 6 % des établissements artisanaux de cette zone. La zone d'emploi d'Oyonnax héberge la « Plastics Vallée », une des plus fortes concentrations d'entreprises de la plasturgie en Europe. Un tiers des établissements de la région spécialisés dans la fabrication de produits de consommation courante en matière plastique y sont présents. Parmi eux, 70 % sont artisanaux, ce qui représente 5 % des établissements artisanaux de la zone d'Oyonnax.

Le poids de l'artisanat dans les zones d'emploi résidentielles est également important (36 %). La répartition des établissements artisanaux par secteur d'activité est très proche de celle de

l'ensemble de la région. Toutefois, le poids de l'artisanat est plus important dans certains secteurs clé comme le commerce (+ 3 points) et l'industrie manufacturière hors alimentation (+ 2 points) ainsi que dans les secteurs de l'hébergement-restauration (+ 9 points) et les activités de services administratifs et de soutien (+ 6 points).

Le poids de l'artisanat est également marqué dans les zones d'emploi agricoles (34 %). Dans le commerce, la part de l'artisanat est plus importante qu'en moyenne dans la région (28 % contre 21 %). De plus, les établissements artisanaux du secteur du commerce y pèsent plus (16 % de l'ensemble des établissements artisanaux, contre 13 %).

► 3. Poids des établissements artisanaux suivant l'orientation économique des zones d'emploi de la région

Orientation économique des zones d'emploi	Part d'établissements artisanaux (en %)
Spécialisées dans l'industrie	37
Résidentielles	36
Spécialisées dans l'agriculture	34
Économie diversifiée	32
Autres grandes agglomérations et dotées de gros employeurs	31
À forte orientation touristique	29
Grandes agglomérations à forte concentration de fonctions métropolitaines	25
Ensemble	30

Lecture : en Auvergne-Rhône-Alpes, 37 % des établissements situés dans les zones d'emploi spécialisées dans l'industrie sont artisanaux.

Note : la typologie des zones d'emploi peut être retrouvée dans l'*Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 102.

Source : Insee, REE au 31/12/2018, champ marchand hors agricole

À l'inverse, les zones d'emploi comportant une grande agglomération sont marquées par la présence de grands établissements. Elles présentent en conséquence un poids de l'artisanat plus faible. Dans celles de Lyon et Grenoble, dites « à forte concentration de fonctions métropolitaines », seulement 25 % des établissements sont artisanaux. Fortes de leur dynamisme économique et de leur attractivité, les deux plus grandes zones d'emploi de la région ont une structure économique diversifiée.

Les zones d'emploi de type « autres grandes agglomérations dotées de gros employeurs » présentent des caractéristiques similaires mais dans une moindre mesure. La part d'établissements artisanaux y est donc supérieure (31 %). Enfin, le poids de l'artisanat est également faible dans les zones à forte orientation touristique (29 %). La zone d'emploi d'Aubenas constitue une exception. Seule zone à ne pas être située dans le massif alpin, l'artisanat y représente 36 % des établissements. ●

Sandra Bouvet, Laetitia Chevallet (Insee)

► Sources

Les statistiques sur le nombre d'établissements portent sur l'ensemble des établissements artisanaux (c'est-à-dire figurant au répertoire des métiers), qu'ils exercent cette activité à titre principal ou secondaire. Seul le secteur marchand hors agriculture est pris en compte. Dans le répertoire des entreprises et des établissements (REE) deux variables permettent d'identifier l'activité d'un établissement artisanal. L'activité principale de l'établissement (APET) est qualifiée par l'Insee en fonction de l'activité qui génère le plus de valeur ajoutée (artisanale ou non). L'activité principale au répertoire des métiers de l'établissement (APRM) désigne l'activité artisanale pour laquelle un établissement a demandé son inscription au répertoire des métiers. Due à une forte proportion de données manquantes pour la variable APRM, c'est l'APET qui a été privilégiée. Les bases de données du REE ayant servi à cette étude sont disponibles gratuitement sur insee.fr. Pour les retrouver, cliquer sur « statistiques et études » dans le bandeau en haut de l'écran puis sélectionner « Entreprises – Démographie et créations des entreprises » dans les thèmes et « Données – Bases de données » dans les catégories.

► Méthodologie

L'analyse par zone d'emploi est pertinente pour étudier les caractéristiques du tissu économique. La typologie des zones d'emploi selon leur spécialisation économique est développée dans l'*Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 102 ► **pour en savoir plus**.

► Pour en savoir plus

- « Les nouvelles zones d'emploi mettent en avant la diversité du tissu économique de la région », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 102, septembre 2020
- « Auvergne-Rhône-Alpes : première région de France dans l'artisanat de fabrication », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes*, n° 15, juin 2016
- Démographie des entreprises et des établissements pour l'année 2018 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3973005>

